

DÉPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE
CASTRES



Parc Georges Spénale
81 370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE
Tél : 05.63.40.22.00
Email : mairie@ville-saint-sulpice-81.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 10 Avril 2025

Délibération n° DL-250410-026

Objet :

Budget Annexe Service Public Industriel et Commercial

Énergie Renouvelable

Compte administratif 2024

Date de la convocation : 4 avril
2025

Conseillers en exercice : 29
Présents : 18
Procurations 9

Votants 26

(M. Raphaël BERNARDIN, Maire,
ne prend pas part au vote)

Pour : 26

Vote à l'unanimité

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de Saint-Sulpice-la-Pointe, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Raphaël BERNARDIN, Maire.

Présents : M. Raphaël BERNARDIN, Maire – Mme Hanane MAALLEM, Mme Nathalie MARCHAND, M. Maxime COUPEY, Mme Laurence BLANC, MM. Stéphane BERGONNIER et Bernard CAPUS, Adjoints - Mmes Bernadette MARC et Marie-Claude DRABEK, Mme Andrée GINOUX, MM. Nicolas BÉLY et Benoît ALBAGNAC, Mmes Emmanuelle CARBONNE et Muriel PHILIPPE, M. Christian RIGAL, Mmes Nadia OULD AMER et Isabelle MANTEAU, M. Julien LASSALLE.

Excusés : M. Laurent SAADI (procuration à Mme Nathalie MARCHAND), M. Jean-Pierre CABARET (procuration à Mme Bernadette MARC) M. Alain OURLIAC (procuration à Mme Laurence BLANC), M. Christian JOUVE (procuration à Mme Emmanuelle CARBONNE), M. Jean-Philippe FÉLIGETTI (procuration à M. Stéphane BERGONNIER), Mme Laurence SÉNÉGAS (procuration à Mme Nadia OULD AMER), M. Cédric PALLUEL (procuration à Mme Marie-Claude DRABEK), Mme Valérie BEAUD (procuration à Mme Hanane MAALLEM), M. Maxime LACOSTE (procuration à Mme Isabelle MANTEAU).

Absents : MM. Stéphane FILLION et Sébastien BROS.

Secrétaire de séance : Mme Nathalie MARCHAND

À la demande de M. le Maire, M. Jérémie COMBES, Responsable du service Finances, Achats et Conseil Stratégique, informe l'Assemblée que le compte administratif est établi en fin d'exercice par l'ordonnateur. Il retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes du Budget du Service Public Industriel et Commercial Energies Renouvelables de la Commune.

Le compte administratif est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Il constitue l'arrêté des comptes du Service Public Industriel et Commercial Energies Renouvelables à la clôture de l'exercice budgétaire.

Il retrace toutes les recettes (y compris celles non titrées) et les dépenses réalisées au cours d'une année, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser).

Pour l'exercice 2024, le compte administratif du Budget du Service Public Industriel et Commercial Energies Renouvelables se présente comme suit :



COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE SPIC ENR

EXERCICE 2024

REALISATIONS DE L'EXERCICE	SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT 2024
	SECTION INVESTISSEMENT	- €	- €	- €
		43 064,51 €	- €	43 064,51 €
REPORT 2023	REPORT EN SECTION DE FONCTIONNEMENT (002)			
	REPORT EN SECTION D'INVESTISSEMENT (001)	20 035,00 €		
RESULTAT 2024 AVEC REPORTS	SECTION DE FONCTIONNEMENT (002)	- €	- €	
	SECTION INVESTISSEMENT (001)	- 63 099,51 €	- €	
RESTES A REALISER EN 2025	SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	
	SECTION INVESTISSEMENT	479 262,73 €	825 000,00 €	
	TOTAL RAR	479 262,73 €	825 000,00 €	
RESULTAT CUMULE	SECTION DE FONCTIONNEMENT	- €	- €	SOLDE EXECUTION - €
	SECTION INVESTISSEMENT	542 362,24 €	825 000,00 €	282 637,76 €
	TOTAL CUMULE	542 362,24 €	825 000,00 €	282 637,76 €

Compte administratif du budget annexe du Service Public Industriel et Commercial Energies

Renouvelables 2024 par section et chapitres

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	Réalisations 2024	% de réalisations
011	Charge à caractère général	25 250,00 €	- €	0,00%
012	Charges de personnel	20 000,00 €	- €	0,00%
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €	- €	0,00%
TOTAL GENERAL		50 250,00 €	- €	0,00%

RECETTES

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	Réalisations 2024	% de réalisations
77	Produits exceptionnels	50 250,00 €	- €	0,00%
TOTAL GENERAL		50 250,00 €	- €	0,00%

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	Réalisations 2024	% de réalisations
001	Solde d'exécution de la section d'invest reporté	20 035,00 €	- €	0,00%
20	Immobilisations incorporelles	45 000,00 €	1 490,64 €	3,31%
23	Immobilisations en cours	990 000,00 €	41 573,87 €	4,20%
TOTAL GENERAL		1 055 035,00 €	43 064,51 €	4,08%

RECETTES

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	Réalisations 2024	% de réalisations
13	Subventions Investissements	16 000,00 €	- €	0,00%
16	Emprunts et dettes assimilées	1 039 035,00 €	- €	0,00%
TOTAL GENERAL		1 055 035,00 €	- €	0,00%

Le Conseil Municipal ainsi informé et après en avoir délibéré,

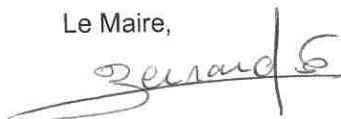
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération n° DL-250410-025 du 10 avril 2025 approuvant le Compte de gestion 2024 du Budget Primitif annexe du Service Public Industriel et Commercial (SPIC) Énergies Renouvelables dressé par le Comptable Public ;
- Vu l'avis de la Commission Municipale « Administration Générale / Prévention / Sécurité du 25 mars 2025 et ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;
- Considérant que M. le Maire a quitté la séance et que l'Assemblée siège sous la Présidence de Mme Hanane MAALLEM, Première adjointe, qui soumet le point au vote de l'Assemblée, au titre de l'article L2121-14 du Code général des collectivités territoriales ;
- Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières, suffisamment justifiées et conforme au Compte de gestion du Comptable public ;
- Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte administratif et du Compte de gestion ;

DÉCIDE

- D'adopter le Compte administratif 2024 du Budget annexe Service Public Industriel et Commercial Énergies Renouvelables de la Commune, arrêté comme ci-dessus ;
- De charger M. le Maire et M. le Comptable public, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré les jour mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Maire,



Raphaël BERNARDIN



La Secrétaire de séance,



Nathalie MARCHAND



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

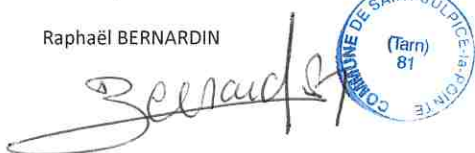
Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 081-218102713-20250410-DL250410026-BF



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant :

« une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Cette note présente donc les principales informations et évolutions des comptes administratifs du budget principal de la Commune et de ses budgets annexes.

Le compte administratif 2024 retrace l'ensemble des mandats de dépenses et titres de recettes émis par la Commune au cours de l'exercice.

La Commune de Saint-Sulpice-la-Pointe dispose de 5 budgets :

- Le budget principal de la Commune,
- Le budget annexe de service public de gestion de l'assainissement,
- Le budget annexe de service public de Transport Urbain.
- Le budget annexe Lotissement Montauty,
- Le budget annexe de service public industriel commercial Energies Renouvelables.

BUDGET PRINCIPAL

A la clôture de l'exercice 2024, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat, hors report 2023, se décomposant comme suit :

- **Section Investissement : - 468 702,34 €.**
- **Section de Fonctionnement : 952 000,59 €**

Pour mémoire, les reports de l'exercice 2023 s'élève :

- **En section de Fonctionnement : 309 638,50 €**
- **En section d'Investissement : 358 794,06 €**

Le résultat d'exécution 2024 avec reports est excédentaire à hauteur de **1 151 730,81 €**.

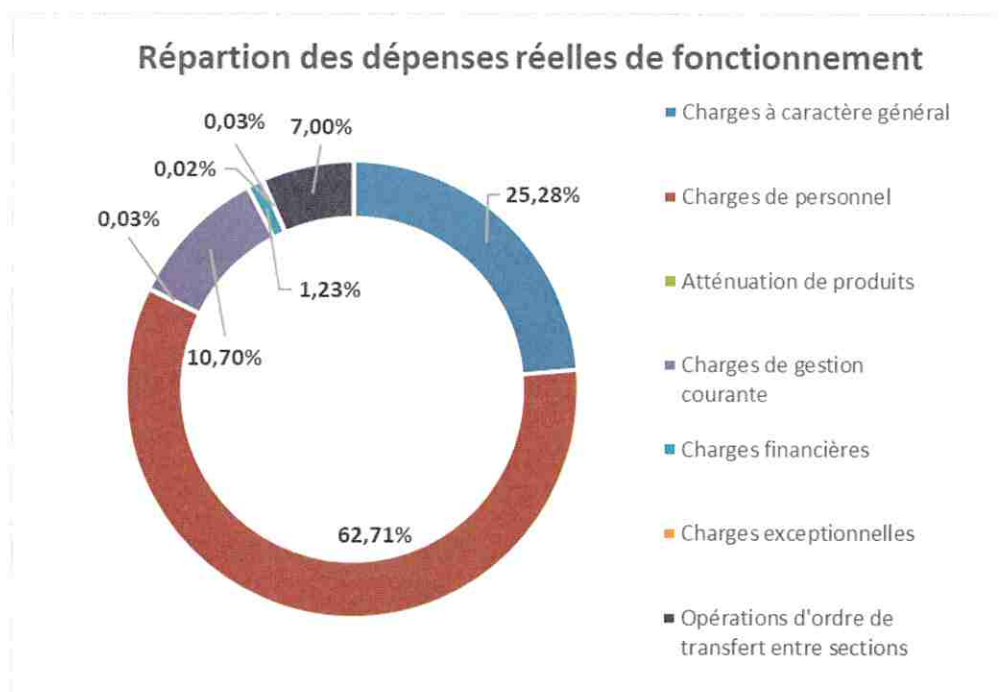
SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement représente les dépenses du « quotidien » de la collectivité. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

DEPENSES

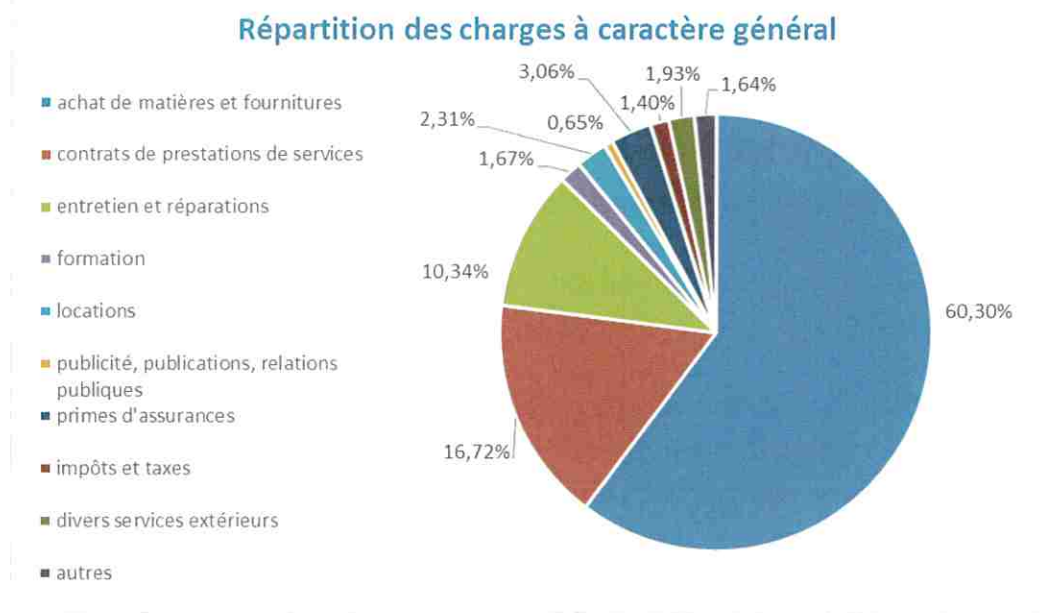
En 2024, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 11 276 436,10 €

Chapitre	Libellé	BP + BS + DM 2024	CA 2024	% de réalisation
011	Charges à caractère général	2 675 000,00 €	2 650 884,76 €	99,10%
012	Charges de personnel	6 900 000,00 €	6 576 273,96 €	95,31%
014	Atténuation de produits	5 000,00 €	3 506,00 €	70,12%
65	Charges de gestion courante	1 492 200,00 €	1 122 207,97 €	75,20%
66	Charges financières	132 000,00 €	128 502,28 €	97,35%
67	Charges exceptionnelles	15 000,00 €	3 475,24 €	23,17%
68	Dotation aux provisions	25 000,00 €	2 179,67 €	8,72%
TOTAL charges réelles de fonctionnement		11 244 200,00 €	10 487 029,88 €	93,27%
023	Virement à la section d'investissement	797 538,50 €	- €	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	840 900,00 €	789 406,22 €	93,88%
TOTAL GENERAL		12 882 638,50 €	11 276 436,10 €	87,53%



Le chapitre 011, charges à caractère général regroupe les dépenses nécessaires au fonctionnement des différents services. Il affiche une progression de 1,74% par rapport à 2023.

Les principales dépenses concernent les fluides, la restauration scolaire et l'entretien du patrimoine routier et bâtementaire. Près des ¾ des dépenses sont fortement impactées par la conjoncture et avec une forte exposition à l'inflation.



Le chapitre 012, charges de personnel, afficherait une hausse de + 2.047 % par rapport à 2023, à 6 576 000 €. Cette hausse a été plutôt maîtrisée en 2024 malgré l'impact des mesures de lutte contre la baisse du pouvoir d'achat :

- Augmentation point indice + 1,5 % (sur 6 mois)
- Augmentation 5 pts indice / agent
- Prime pouvoir achat (50 %)
- Augmentation cotisation retraite CNRACL.

Le chapitre 014 regroupe un reversement de droits de mutations suite à une exonération et à un dégrèvement de fiscalité directe d'un montant perçu à tort.

Le chapitre 65, autres charges de gestion courante, est en hausse de + 13,85 % par rapport à 2023 à 1 122 207,97 €.

Cette forte augmentation s'explique en grande partie par l'intégration sur ce chapitre des participations versées à Territoire d'Energie 81 relatives au passage en LED de l'éclairage public et aux différents travaux menés sur l'éclairage public auparavant comptabilisé en section d'investissement. Cette charge supplémentaire a représenté en 2024 un montant de 104 000 €

Les autres dépenses du chapitre 65 se résument comme suit :

- Subvention aux associations : 273 360 €
- Participation CCAS : 220 000 €
- Subvention équilibre Transport Urbain : 187 000 €
- Participations organismes extérieurs, 180 582 €, dont :

- OGEC : 77 909 €
- FEDERTEP : 71 520 €
- SDET : 34 770 €
- Indemnité des élus : 138 372,67 €
- Créances admises en non-valeur ou éteintes : 10 157 €

Le chapitre 66, charges financières, présente le remboursement des intérêts des annuités des emprunts de la commune. Pour l'année 2024, l'annuité s'élève à 128 500,00 €.

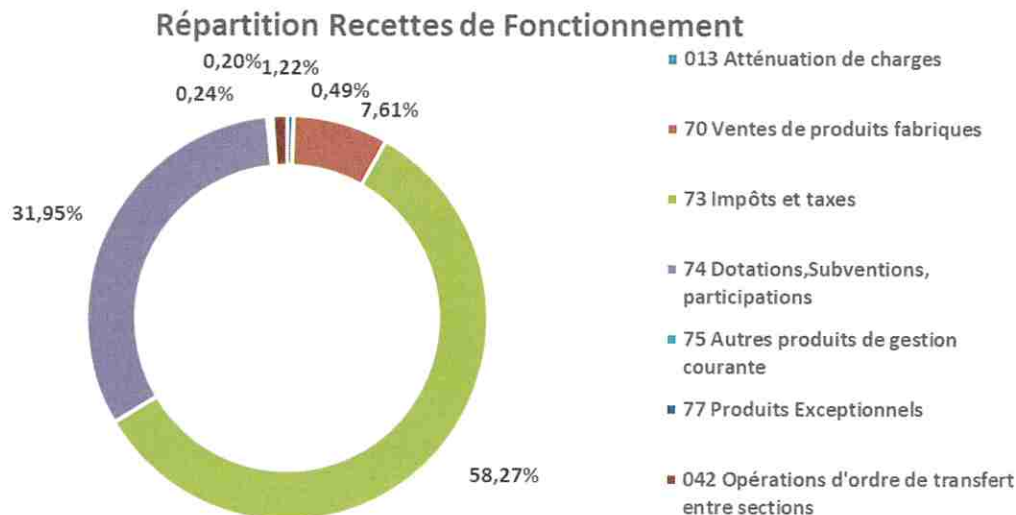
Le chapitre 67 intègre des charges exceptionnelles supportées par la commune, comme des prises en charge de remboursement de sinistres ou des annulations de titres sur exercices antérieurs. Le montant de ce chapitre pour 2024 est de 3 475,00 €.

Le chapitre 68, correspondant à des dotations aux provisions, représente un montant de 2 179,67 € faisant référence à des créances non recouvrées à la fin de l'exercice 2024.

RECETTES

Les produits de fonctionnement 2024 se sont élevées à 12 228 436,69 €.

Chapitre	Libellé	BP + BS + DM 2024	CA 2024	% de réalisation
002	Résultat d'exploitation reporté	309 638,50 €		
013	Atténuation de charges	100 000,00 €	60 126,06 €	60,13%
70	Ventes de produits fabriques	925 000,00 €	930 285,23 €	100,57%
73	Impôts et taxes	7 147 342,00 €	7 125 158,93 €	99,69%
74	Dotations, Subventions, participations	4 074 608,00 €	3 906 380,42 €	95,87%
75	Autres produits de gestion courante	85 100,00 €	29 787,94 €	35,00%
76	Produits financiers	50,00 €	11,63 €	23,26%
77	Produits Exceptionnels	15 900,00 €	24 797,98 €	155,96%
78	Reprise sur provisions	5 000,00 €	3 123,23 €	
TOTAL recettes réelles de fonctionnement		12 662 638,50 €	12 079 671,42 €	95,40%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	220 000,00 €	148 765,27 €	67,62%
TOTAL GENERAL		12 882 638,50 €	12 228 436,69 €	94,92%



Le **chapitre 013**, qui correspond aux versements des indemnités journalières par la sécurité sociale ou notre organisme d'assurance du personnel, est sensiblement équivalent par rapport à 2023 faisant apparaître une stabilité dans les absences et dans le versement de certaines indemnités.

Le **chapitre 70** intègre les ventes des produits des services. L'exécution de l'année 2024 intègre une augmentation des recettes d'occupation du domaine public avec la perception de la redevance liée aux ombrières du complexe de Molettrincade, ainsi que la refacturation au CCAS des frais de personnel issus de la mutualisation des services administratifs.

Ce chapitre intègre également la refacturation des frais de gestion (personnel) du service d'assainissement ainsi que la refacturation à la Communauté de Communes des frais de mise à disposition du personnel et de locaux

Le **chapitre 73** regroupe les recettes liées à la fiscalité locale. L'année bénéficie de la revalorisation des bases de valeurs locatives pour le calcul de la taxe foncières sur les propriétés bâties à hauteur de + 2,83 % pour le territoire.

	TAXE HABITATION		TAXE FONCIERE BATI		TAXE FONCIERE NON BATIE		TOTAL		EVOLUTION 2023/2024
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	
BASES VALEURS LOCATIVES	551 591	530 291	10 407 414	10 702 245	84 045	88 552			
évolution		-3,86%		2,83%		5,36%			
TAUX 2024	11,76%	11,76%	61,53%	61,53%	120,74%	120,74%			
PRODUITS (lissage compris)	64 867 €	62 362 €	6 395 993 €	6 580 511 €	101 476 €	106 918 €	6 562 336 €	6 749 791 €	2,86%
EFFET COEFFICIENT CORRECTEUR			1 699 795 €	1 723 845 €			1 699 795 €	1 723 845 €	
PRODUIT	64 867 €	62 362 €	4 696 198 €	4 856 666 €	101 476 €	106 918 €	4 862 541 €	5 025 946 €	3,36%
évolution		-3,86%		3,42%		5,36%			

Avec le produit de la taxe d'habitation sur les logements vacants (23 792 €), le produit issu de la fiscalité locale représente 5 049 738,00 €, hors compensation de perte de taxe foncière sur les locaux professionnels (663 531,00 €, comptabilisé au chapitre 74).

En prenant en compte cette compensation, le produit fiscal augmente de 1,27 % par rapport à 2023 ce qui représente 71 000 € de recettes supplémentaires.

Le Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) pour 2024 est stable et s'élève à 142 601 €.

Les droits de mutation sont dans la continuité de 2023, fortement impactés par le ralentissement du marché de l'immobilier dû à la hausse des taux de prêt. Le produit des droits de mutation est estimé à 282 750 € soit une baisse de 15 % par rapport à 2023 après déjà une diminution de 40 % par rapport à 2022.

L'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes est identique à 2023 et s'élève à 1 271 108 €

La taxe sur la consommation finale d'électricité représente une recette de 250 385 €.

Le chapitre 74 regroupant les recettes versées par l'Etat et les autres partenaires territoriaux s'élève à 3 900 000 € (+ 4,28 %).

La dotation globale de fonctionnement représente 2 146 527,00 € en hausse de 7,96 % (+ 158 204 €) par rapport à 2023.

Le fonds de concours en section de fonctionnement de la part de la Communauté de Communes Tarn Agout représente 398 550 €, somme identique à celle de 2023.

Les participations de la CAF s'élèvent à 595 800 €, en hausse par rapport à 2023, au regard de la mise en œuvre du nouveau projet éducatif et de jeunesse sur le territoire.

Le chapitre 75 intègre les produits de gestions courantes tels que les remboursements des sinistres assurances qui ont représentés un peu plus de 29 000 € pour l'année 2024.

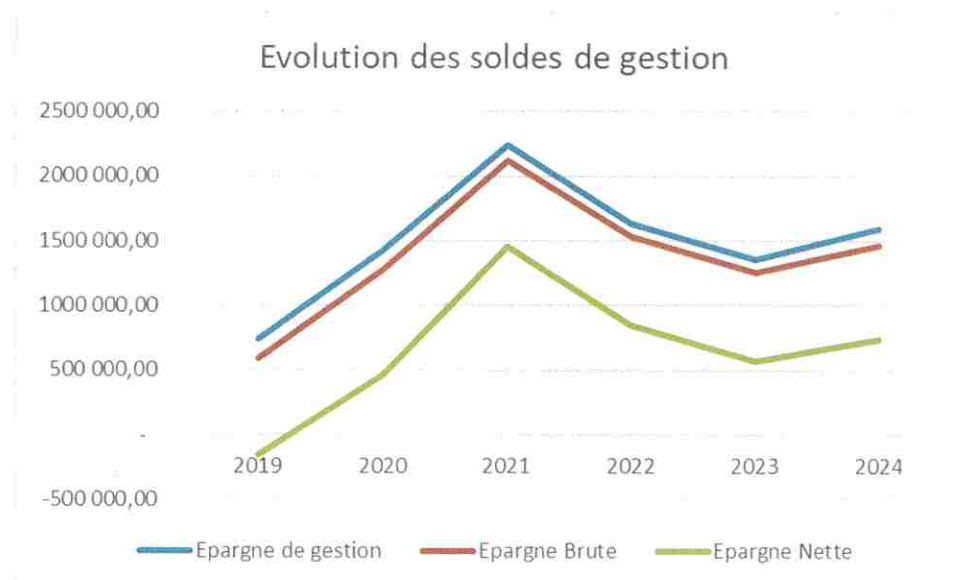
Le chapitre 76 retrace la perception de 11,63 € de produits d'immobilisations financières.

Le chapitre 77 répertorie les produits exceptionnels perçus par la Commune. Ils s'élèvent pour 2024 à 36 000 € correspondant notamment à :

- la cession d'immobilisations pour 5 900 €
- l'annulation de mandats émis sur exercices antérieurs : 18 897,98 €

Le chapitre 042 concerne les opérations d'ordre budgétaire ne donnant pas lieux à un décaissement.

LA CHAÎNE DE L'ÉPARGNE



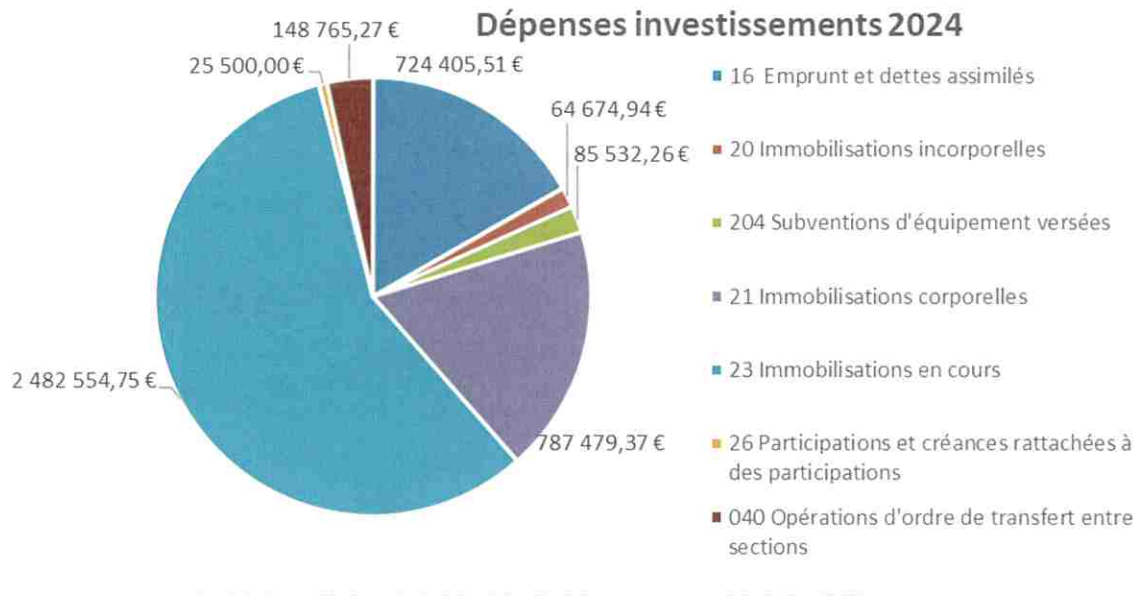
L'épargne nette dégagée de 740 125,26 € permet de venir financer à un bon niveau les dépenses d'équipements.

SECTION D'INVESTISSEMENT

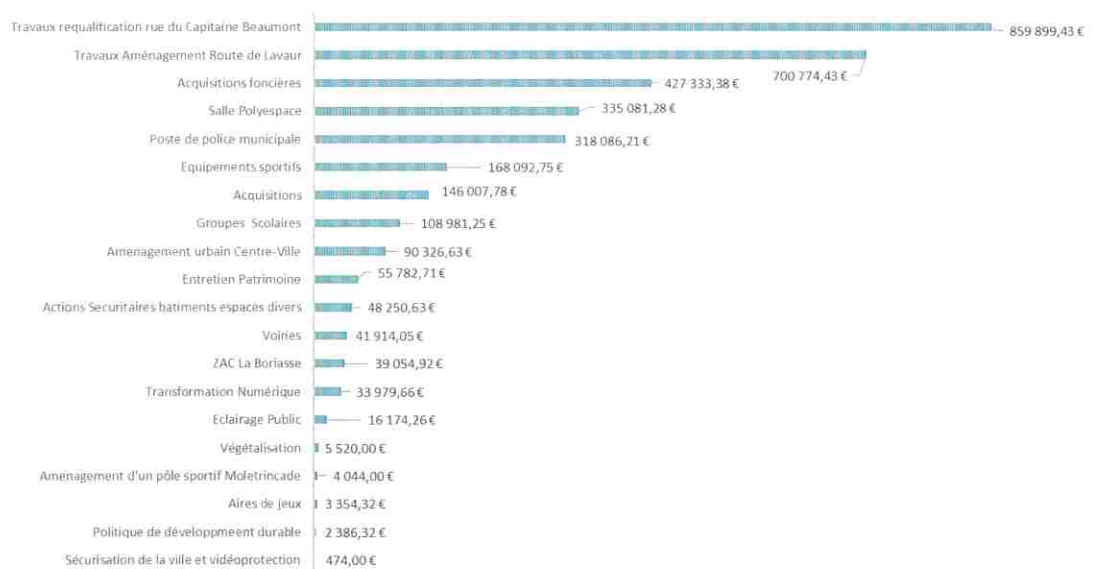
DEPENSES

Les dépenses 2024 de la section d'investissement se sont élevées à 5 091 141,05 €

Chapitre	Libellé	BP +BS + DM 2024	CA 2024	RAR 2024
001	solde d'exécution reporté	- €		
16	Emprunt et dettes assimilés	725 014,00 €	724 405,51 €	
20	Immobilisations incorporelles	175 000,00 €	64 674,94 €	36 984,00 €
204	Subventions d'équipement versées	200 000,00 €	85 532,26 €	9 570,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 728 204,51 €	787 479,37 €	163 205,40 €
23	Immobilisations en cours	3 849 000,00 €	2 482 554,75 €	385 494,09 €
26	Participations et créances rattachées à des participations	25 500,00 €	25 500,00 €	
27	Autres participations financières	20 000,00 €	- €	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	220 000,00 €	148 765,27 €	
041	Opérations patrimoniales	1 000 000,00 €	772 228,95 €	
TOTAL GENERAL		7 942 718,51 €	5 091 141,05 €	595 253,49 €



MONTANT DES INVESTISSEMENTS PAR OPÉRATIONS



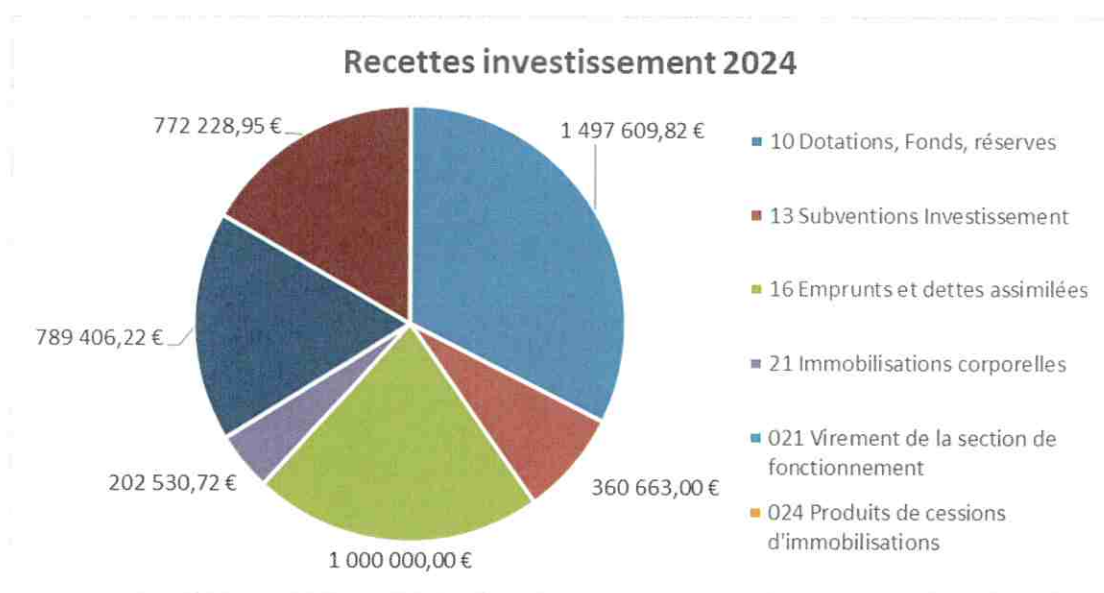
Hors dette, les dépenses d'équipement ont représenté en 2024, 3 420 241,32 € soit 25 %, soit 1400 €/hbts, des dépenses totales du budget principal soit une proportion inférieure de la répartition constatée en 2023 sur les communes de la strate 10 000- 30 000 habitants.

Les crédits inscrits au budget 2024 engagés dans la comptabilité mais non payés au 31 décembre 2024 sont distingués dans le compte administratif sous la dénomination « restes à réaliser ». Ainsi sont reportés de 2024 sur 2025, 595 253,49 €.

RECETTES

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées à 4 622 438,71 €.

Chapitre	Libellé	BP + BS + DM 2024	CA 2024	RAR 2024
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	358 794,06 €		
10	Dotations, Fonds, réserves	1 480 000,00 €	1 497 609,82 €	
13	Subventions Investissement	1 706 385,95 €	360 663,00 €	783 722,05 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	
21	Immobilisations corporelles	- €	202 530,72 €	
021	Virement de la section de fonctionnement	797 538,50 €	- €	
024	Produits de cessions d'immobilisations	759 100,00 €	- €	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	840 900,00 €	789 406,22 €	
041	Opérations patrimoniales	1 000 000,00 €	772 228,95 €	
TOTAL GENERAL		7 942 718,51 €	4 622 438,71 €	783 722,05 €



Les principales recettes d'investissements ont été constituées par :

- La taxe d'aménagement pour 322 530,88 €
- Des subventions pour 360 663,00 €
- L'affectation du résultat de 2023 pour 1 000 000 €
- Le Fond de compensation de la T.V.A pour 175 078,94 €.
- La Dotation aux amortissements pour 789 406,22 €

Afin de financer ses dépenses d'équipements la commune a souscrit en fin d'année un emprunt de 1 000 000 € sur une durée de 20 ans à un taux fixe de 3,28 %, auprès de l'Agence France Locale dont elle est désormais membre.

Au même titre que les dépenses, certaines recettes qui n'ont pas été perçues en 2024 mais ont été notifiées par les différents partenaires financiers de la Commune, sont reportées sur l'exercice suivant. Ainsi, 783 722,05 € de recettes sont reportées de l'exercice 2024 sur l'exercice 2025.

BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE GESTION DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le budget annexe assainissement, hors report, a un solde d'exécution excédentaire de 13 528 ,84 € en section de fonctionnement et en section d'investissement de 122 740,58 €.

La section de fonctionnement a vu notamment le paiement de l'accompagnement par un bureau d'études à la contractualisation et à la mise en place de la nouvelle délégation de service public de ce service.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Libellé	BP + DM 2024	Réalisations 2024	% de réalisations	Part budgétaire
011	Charges à caractère général	100 000,00 €	43 825,12 €	43,83%	6,63%
012	Charges de personnel	60 000,00 €	59 644,98 €	99,41%	9,03%
66	Charges financières	36 500,00 €	34 225,61 €	93,77%	5,18%
67	Charges exceptionnelles	30 000,00 €	20 276,25 €	67,59%	3,07%
022	Dépenses imprévues	10 000,00 €	- €	0,00%	0,00%
023	Virement à la section d'investissement	- €	- €		0,00%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	909 762,19 €	502 636,79 €	55,25%	76,09%
TOTAL GENERAL		1 146 262,19 €	660 608,75 €	57,63%	100,00%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Libellé	BP + DM 2024	Réalisations 2024	% de réalisations	Part budgétaire
002	Résultat d'exploitation reporté	63 151,52 €			
70	Ventes de produits fabriqués	490 000,00 €	450 019,69 €	91,84%	66,75%
78	Reprise sur amortissements et provisions	- €	66,77 €		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	593 110,67 €	224 051,13 €		
TOTAL GENERAL		1 146 262,19 €	674 137,59 €	58,81%	100,00%

En section d'investissement, l'année 2024 a été marquée par la finalisation des études d'acceptabilité sociale sur la réutilisation des eaux propres en sortie de station d'épuration. Le budget assainissement collectif a intégré également les travaux liés à cet objet réalisés dans le cadre du réaménagement de la Route de Lavaur.

La section d'investissement intègre le remboursement de l'annuité de capital de la dette de ce budget pour 135 544,17 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP + DM 2024	Réalisations 2024	% de réalisations	Part budgétaire
13	Subventions Investissements	25 000,00 €	2 019,33 €	8,08%	0,35%
16	Emprunts et dettes assimilés	140 000,00 €	135 544,17 €	96,82%	23,17%
20	Immobilisations incorporelles	100 000,00 €	11 400,00 €	11,40%	1,95%
21	Immobilisations corporelles	550 000,00 €	208 456,78 €	37,90%	35,64%
23	Immobilisations en cours	782 149,88 €	3 424,80 €	0,44%	0,59%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	593 110,67 €	224 051,13 €	37,78%	38,31%
041	Opérations Patrimoniales	400 000,00 €	- €	0,00%	0,00%
TOTAL GENERAL		2 590 260,55 €	584 896,21 €	22,58%	100,00%

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP + DM 2024	Réalisations 2024	% de réalisations	Part budgétaire
001	Solde d'exécution de la section d'invest reporté	546 998,36 €	- €	0,00%	0,00%
10	Dotations, fonds divers et réserves	200 000,00 €	200 000,00 €	100,00%	
13	Subventions Investissement	533 500,00 €	5 000,00 €	0,94%	0,71%
021	Virement de le section d'exploitation	- €	- €	#DIV/0!	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	909 762,19 €	502 636,79 €	55,25%	71,03%
041	Opérations Patrimoniales	400 000,00 €	- €	0,00%	
TOTAL GENERAL		2 590 260,55 €	707 636,79 €	27,32%	100,00%

Les opérations d'ordres ont retracé des régularisations d'écritures d'amortissement sur les exercices antérieurs. Ces écritures ne donnent pas lieu à des décaissements de trésorerie.

BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE TRANSPORT URBAIN

Le transport urbain est le budget permettant d'assurer le fonctionnement des deux lignes de bus du Sulpicien.

Les recettes propres du budget transport ont été de 12 257,41 € H.T. Elles représentent les ventes des tickets de transport.

Ce budget a été excédentaire en 2024 de 12 418,84 € grâce à la subvention d'équilibre de 187 000,00 € versée par le budget principal de la Commune.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	CA 2024
011	Charge à caractère général	211 094,43 €	186 838,57 €
TOTAL GENERAL		211 094,43 €	186 838,57 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	CA 2024
R002	Résultat exploitation reporté	11 094,43 €	- €
70	Ventes de produits fabriqués	13 000,00 €	12 257,41 €
74	Dotations et Participations	187 000,00 €	187 000,00 €
TOTAL GENERAL		211 094,43 €	199 257,41 €

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT MONTAUTY

L'exécution de ce budget a constaté en 2024 par la perception des échéances mensuelles de remboursement de la part des familles et de l'emprunt souscrit par la commune pour la réalisation des travaux.

Des écritures de régularisation de comptabilisation de TVA ont également été réalisées en 2024 en section de fonctionnement.

Le budget annexe « Lotissement Montauty » présente un solde d'exécution excédentaire en section de fonctionnement de 40 374,85 € et de 63,47 € en section d'investissement.

Avec la prise en compte des reports de l'année 2023, le résultat de clôture 2024 est de – 5 041,28 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	CA 2024
011	Charge à caractère général	338 763,97 €	197 261,73 €
66	Charges financières	1 790,00 €	1 707,19 €
68	Dotations pour provisions et dépréciations	50,00 €	48,35 €
TOTAL GENERAL		340 603,97 €	199 017,27 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	CA 2024
002	Résultat d'exploitation reporté	8 013,97 €	
75	Autres produits de gestion courante	1 840,00 €	3,00 €
77	Produits exceptionnels	330 750,00 €	239 389,12 €
TOTAL GENERAL		340 603,97 €	239 392,12 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	CA 2024
001	Solde d'exécution de la section d'invest reporté	53 493,57 €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées	17 000,00 €	16 953,61 €
27	Autres immobilisations financières	11 220,00 €	- €
TOTAL GENERAL		81 713,57 €	16 953,61 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	CA 2024
16	Emprunts et dettes assimilées	53 493,57 €	- €
27	Autres immobilisations financières	28 220,00 €	17 017,08 €
TOTAL GENERAL		81 713,57 €	17 017,08 €

BUDGET ANNEXE

SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ENERGIES RENOUVELABLES

Afin d'autoconsommer l'énergie électrique produite par les toitures des bâtiments publics et revendre le surplus de production, la Commune a créé en 2023 un budget annexe de service Public Industriel et Commercial (SPIC) « Energies Renouvelables ».

L'année 2024 a vu le commencement des travaux de réalisation de ces opérations sur les toitures des bâtiments du centre technique municipal et de l'espace Auguste Milhès.

Une étude sur la réalisation d'un réseau de chaleur urbain a également été engagé fin 2024.

Le SPIC Energies Renouvelables présente pour 2024 un solde de la section d'investissement déficitaire de 43 064,51 € et de 542 362,24 € si nous prenons en compte les dépenses engagées qui donneront lieu à une fin de réalisation en 2025.

Afin de permettre le financement de cette opération un emprunt de 825 000 € sur une durée de 20 ans au taux de 3,5 % assortie d'une phase de mobilisation de 2 ans a été conclu fin 2024 avec l'Agence France Locale.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	Réalisations 2024	% de réalisations
011	Charge à caractère général	25 250,00 €	- €	0,00%
012	Charges de personnel	20 000,00 €	- €	0,00%
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €	- €	0,00%
TOTAL GENERAL		50 250,00 €	- €	0,00%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	Réalisations 2024	% de réalisations
77	Produits exceptionnels	50 250,00 €	- €	0,00%
TOTAL GENERAL		50 250,00 €	- €	0,00%

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	Réalisations 2024	% de réalisations
001	Solde d'exécution de la section d'invest reporté	20 035,00 €	- €	0,00%
20	Immobilisations incorporelles	45 000,00 €	1 490,64 €	3,31%
23	Immobilisations en cours	990 000,00 €	41 573,87 €	4,20%
TOTAL GENERAL		1 055 035,00 €	43 064,51 €	4,08%

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP+DM 2024	Réalisations 2024	% de réalisations
13	Subventions Investissements	16 000,00 €	- €	0,00%
16	Emprunts et dettes assimilées	1 039 035,00 €	- €	0,00%
TOTAL GENERAL		1 055 035,00 €	- €	0,00%

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 081-218102713-20250410-DL250410016-BF

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Il est annexé à la délibération

du 250410-026 du 10/04/2025

de la Commission

de Saint-Sulpice-la-Pointe, le 10/04/2025

par M. BERNARDIN

Président

de la Commune de Saint-Sulpice-la-Pointe

81

Numéro SIRET

1810271300193

SAINT-SULPICE LA POINTE
SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
COMMUNE DE SAINT-SULPICE LA POINTE

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE GAILLAC

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 41 (1)

Compte administratif

BUDGET : SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ENR (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Recettes

B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

A4.1 - Equilibre des opérations financières

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement

A6 - Etat des charges transférées

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties

A8.3 - Opérations liées aux cessions

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties

A10 - Etat des travaux en régie

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des marchés de partenariat

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement affectés

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement affectés

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)

COMMUNE DE SAINT-SULPICE LA POINTE - SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ENR - CA - 2024		
C.1	Etat des services individualisés dans un budget annexe (3)	68
C.2	Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	69
C.3	Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	71
D	Prévue et signatures	
D.1	Prévue et signatures	78
(1)	Les communes ne sont pas obligées de présenter un budget annexe si elles ne sont pas soumises à des obligations de dépenses de fonctionnement ou de dépenses d'investissement.	
(2)	Les communes ne sont pas obligées de présenter un budget annexe si elles ne sont pas soumises à des obligations de dépenses de fonctionnement ou de dépenses d'investissement.	
(3)	Les communes ne sont pas obligées de présenter un budget annexe si elles ne sont pas soumises à des obligations de dépenses de fonctionnement ou de dépenses d'investissement.	

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
	I

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement ;
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B.3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par : du chapitre « ou » de l'article X.

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement),

- budgétaires (délégation n° de).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF										II		
VUE D'ENSEMBLE										A1		
EXECUTION DU BUDGET												
REALISATIONS L'EXERCICE mandats et titres)	Section d'exploitation		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)					
	A	0,00	g	0,00	g-A	0,00						
	B	43 064,51	H	0,00	H-B	-43 064,51						
Report en section d'exploitation (002)		C	0,00	I	0,00							
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'investissement (001)		D	20 035,00	J	0,00						
			(si déficit)	(si excédent)	(si déficit)	(si excédent)						

A2

1

Envoyé en préfecture le 18/04/2025			
Reçu en préfecture le 18/04/2025			
Publié le			
ID : 081-218102713-202505410-DL			
Libellé	Credits ouverts (BP+DM+RdM+N-1)	Credits employés (au restant à employer)	Rés réali 31
		Mandats émis	Charges rattachées
Charges à caractère général	25 250,00	0,00	0,00
Charges de personnel, Frais assimilés	20 000,00	0,00	0,00
Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante	45 250,00	0,00	0,00
Charges financières	0,00	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	0,00
Dotations aux provisions et dépréciat° (2)	0,00	0,00	
Impôts sur les bénéfices et assimilés (3)	0,00	0,00	0,00
Dépenses imprévues	0,00		
Total des dépenses réelles d'exploitation	50 250,00	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00		
042 Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	
043 Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	
Total des dépenses d'ordre d'exploitation	0,00	0,00	
TOTAL	50 250,00	0,00	0,00
Pour information	0,00		
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1			

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (B-Dot+M-N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		
			Titres émis	Prod. rattachées	Rest. réalisés 31
013	Alimentations de charges	0,00	0,00		0,00
70	Ventes, produits fabriqués, prestations	50 250,00	0,00		0,00
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes de gestion courante	50 250,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00		0,00
78	Régimes sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	50 250,00	0,00		0,00
(442)	Opérations entre transferts entre sections	0,00		0,00	
(443)	Opérations entre sections de la section	0,00		0,00	
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	0,00	0,00		
	TOTAL	50 250,00	0,00		0,00
	Pour information	0,00			
	R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1				

- (1) Les taxes affranchies correspondent aux crédits ouverts lorsqu'ils conviennent de souligner les crédits employés.
- (2) Si la région applique le régime des provisions anti-inflationnistes, alors que pour la déduction des dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (3) Ce chapitre n'existe pas en M4.
- (4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

$$\frac{11}{A3}$$

Chap.	Libelle	Credits ouverts (BP-DM-RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Credits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	45 000,00	1 480,64	14 250,00	29 269,36
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	999 000,00	41 573,87	465 012,73	483 413,40
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 035 000,00	43 064,51	479 262,73	512 672,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (Ba-nego) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45....	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 035 000,00	43 064,51	479 262,73	512 672,76
040	Opérat° entre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	1 035 000,00	43 064,51	479 262,73	512 672,76
Pour information					
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		20 035,00			

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP-DH-HA-K-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	16 000,00	0,00	0,00	16 000,00
16	Equipements et dotations assimilées (hors 165)	1 039 035,00	0,00	825 000,00	214 035,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement		1 055 035,00	0,00	825 000,00	230 035,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de cession : affectat. (19, régime(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat. et créanciers rattachés	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
43...	Total des opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 055 035,00	0,00	825 000,00	230 035,00
021	Virement de la section d'équipement (2)	0,00			
040	Opérat° entre transferts entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00	0,00		0,00
TOTAL		1 055 035,00	0,00	825 000,00	230 035,00

[illegible]

pp.	Libellé	Crédits ouverts (BP-DM-BAI N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	0,00			
001	Solde d'exécution positif reporté de N-1				

[illegible]

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1
1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)			
EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général	0,00		0,00
012 Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68 Dot. Amortis., dépréciat., provisions	0,00	0,00	0,00
69 Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71 Production stockée (au déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total	0,00	0,00	0,00

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,000
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,000

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et Charges (5)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1658 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison - affectat° (BA, règle)	0,00	0,00	0,00
20	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations incorporelles (6)	1 490,64	0,00	1 490,64
22	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
26	Immobilisations en cours (6)	41 573,87	0,00	41 573,87
27	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
28	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
29	Amortissement des immobilisations (reprises)	0,00	0,00	0,00
39	Dépréciat° des immobilisations	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00
3...	Charges	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		43 064,51	0,00	43 064,51

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	20 035,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	63 039,51

- 1) L'ensemble des opérations relatives au rattachement des changes et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires
- 2) Valeur des opérations d'ordre
- 3) Point de départ des variations de stocks (selon modalités et les fournitures)
- 4) Valeur des opérations relatives aux dépenses de personnel
- 5) Si la décaissement des dépenses des provisions budgétaires
- 6) Les dépenses « opérations de équipement »
- 7) Si la total des opérations pour compte de tiers figure sur – voir (voir en détail Annexe IV A7)

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

BALANCE GENERALE DU BUDGET

II

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)			
EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Atténuations de charges	0,00		0,00
Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
Production stockée (ou distockage)(3)		0,00	0,00
Production immobilisée		0,00	0,00
Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
Subventions d'exploitation	0,00		0,00
Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
Produits financiers	0,00	0,00	0,00
Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Reprise amorti, dépréciat' et provisions	0,00	0,00	0,00
Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total	0,00	0,00	0,00

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00

INVESTISSEMENT			
	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14 Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Comptes liaison : affectat' BA, régies	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciat' des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45... Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491 Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3... Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires
(2) Permet de retracer les variations des stocks de marchandises et de fournitures
(3) Permet de retracer les variations des stocks de marchandises et de fournitures
(4) Si la règle applicable le régime des provisions budgétaires
(5) Si la règle applicable le régime des provisions budgétaires
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP-DM-HAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12
66	Charges à caractère général (2) (3)	25 250,00	0,00	0,00	25 250,00
67	Fournitures entretien et petit équipement	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00
68	Fournitures administratives	1 450,00	0,00	0,00	1 450,00
69	Fournitures immobilières	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
70	Locations immobilières	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00
71	Fournitures de location	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
72	Redevances, droits de passage, servitude	1 300,00	0,00	0,00	1 300,00
73	Autres droits	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
74	Charges de personnel, frais assimilés	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
75	Personnel affecté par C.C. de rattachement	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
76	Atteunations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
78	TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	45 250,00	0,00	0,00	45 250,00
= (011+012+014+65)					
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et déprécier (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dotations imputées (f)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES					
= a+b+c+d+e+f		50 250,00	0,00	0,00	50 250,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE L'EXERCICE					
= Total des opérations réelles et d'ordre		50 250,00	0,00	0,00	50 250,00
Pour information		0,00			
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00			

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)	
- Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la règle.

(2) Le compte 621 est rattaché au plan de compte 612.

(3) Le compte 622 est rattaché au plan de compte 612.

(4) Le compte 729 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant des ICNE de l'exercice N-1, le montant des ICNE de l'exercice N-1 est reporté au plan de compte 612.

(6) Si le montant des ICNE de l'exercice est supérieur au montant des ICNE de l'exercice N-1, le montant des ICNE de l'exercice N-1 est reporté au plan de compte 612.

(7) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applicable le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applicable le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à valider les opérations particulières telles que les opérations de stocks de biens à la vente d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP-DM-HAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12
013	Atteunations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	50 250,00	0,00	0,00	50 250,00
7011	Electricité (subventions par tarif)	50 250,00	0,00	0,00	50 250,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES					
(a) = 70+73+74+75+013		50 250,00	0,00	0,00	50 250,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00
7741	Subvent° excep. coll. de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d)	0,00	0,00	0,00	0,00
7815	Reprises sur provisions et dépréciations (d)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES					
= a+b+c+d		50 250,00	0,00	0,00	50 250,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE L'EXERCICE					
= Total des opérations réelles et d'ordre		50 250,00	0,00	0,00	50 250,00
Pour information		0,00			
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00			

Détail du calcul des ICNE au compte 7622	
- Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la règle.

(2) Le compte 621 est rattaché au plan de compte 612.

(3) Le compte 622 est rattaché au plan de compte 612.

(4) Le compte 729 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant des ICNE de l'exercice N-1, le montant des ICNE de l'exercice N-1 est reporté au plan de compte 612.

(6) Si le montant des ICNE de l'exercice est supérieur au montant des ICNE de l'exercice N-1, le montant des ICNE de l'exercice N-1 est reporté au plan de compte 612.

(7) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applicable le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applicable le régime des provisions budgétaires.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le

ID : 081-218102713-20250410-DL250410026-BF

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III
B1

app/	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP-DIM-DEM N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
(1)	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	45 000,00	1 480,64	14 250,00	29 250,36
2	Frais d'études	45 000,00	0,00	14 250,00	30 750,00
3	Frais d'inscription	0,00	1 480,64	0,00	-1 480,64
	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations en cours (hors opérations)	990 000,00	41 573,67	465 812,73	463 413,40
	Installat*, matériel et outillage usuel	990 000,00	41 573,67	465 812,73	463 413,40
	Total des dépenses d'équipement	1 035 000,00	43 064,51	479 282,73	512 672,76
	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,regio)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Depenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 035 000,00	43 064,51	479 282,73	512 672,76
040	Opérat* ordre transfert entre sections (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 035 000,00	43 064,51	479 282,73	512 672,76
	Pour information				
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	20 035,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Voir état II B3 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, D1140 = PE 142.
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Les comptes 15, 2, peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur et la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, D1141 = RI 141.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

III
B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP-DIM-ROR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	16 000,00	0,00	0,00	16 000,00
1311	Subv. group. Etat et d'alt. Nationaux	16 000,00	0,00	0,00	16 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (165)	1 039 035,00	0,00	825 000,00	214 035,00
1641	Emprunts en euros	989 035,00	0,00	825 000,00	164 035,00
1687	Autres dettes	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 055 035,00	0,00	825 000,00	230 035,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Depôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,regio)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 055 035,00	0,00	825 000,00	230 035,00
021	Virement de la section d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)(5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 055 035,00	0,00	825 000,00	230 035,00
	Pour information				
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Voir état II B3 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, D1140 = PE 142.
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Les comptes 15, 2, peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur et la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, D1141 = RI 141.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 110 (1)
LIBELLE : PHOTOVOLTAIQUES CTM

Pour information

Libellé (3)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Eléments afférents à l'exercice		Pour mémoire Cumul des réalisations (3)
		Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
DEPENSES	640 000,00	A 42 198,09	446 631,63	151 114,28
				B 0,00
Immobilisations incorporelles	0,00	944,22	0,00	-944,22
				0,00
Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais d'exécution	0,00	944,22	0,00	-944,22
				0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
				0,00
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
				0,00
Immobilisations en cours	640 000,00	41 253,87	446 631,63	152 114,50
				0,00
Immobiliser*, matériel et outillage techni	640 000,00	41 253,87	446 631,63	152 114,50
				0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Eléments afférents à l'exercice		Pour mémoire Cumul des réalisations (3)
		Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00
				D 0,00
Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
				0,00
Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
				0,00
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
				0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
				0,00
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
				0,00
Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
				0,00
Solde du financement (4)		C-A	Pour l'exercice -42 198,09	D-B En cumulé 0,00
Recettes – Dépenses				0,00

(1) Ouvert un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 111 (1)
LIBELLE : PHOTOVOLTAIQUES MILHES

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Eléments afférents à l'exercice		Pour mémoire Cumul des réalisations (3)
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
DEPENSES		270 000,00	A 320,00	18 381,10	251 298,90
					B 0,00
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
					0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
					0,00
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
					0,00
Immobilisations en cours	270 000,00	320,00	18 381,10	251 298,90	0,00
					0,00
Immobiliser*, matériel et outillage techni	270 000,00	320,00	18 381,10	251 298,90	0,00
					0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Eléments afférents à l'exercice		Pour mémoire Cumul des réalisations (3)
		Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00
				D 0,00
Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
				0,00
Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
				0,00
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
				0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
				0,00
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
				0,00
Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
				0,00
Solde du financement (4)		C-A	Pour l'exercice -320,00	D-B En cumulé 0,00
Recettes – Dépenses				0,00

(1) Ouvert un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 112 (1)
LIBELLE : TORTURE SALLE LOBIT

Pour information

Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES	25 000,00	A 0,00	0,00	25 000,00
Immobilisations incorporelles	25 000,00	0,00	0,00	0,00
Frais d'études	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le

ID : 081-218102713-20250410-DL250410026-BF

RECETTES (répartition) (Pour information)				
RECETTES	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Cumul des réalisations (3)
	0,00	C 0,00	0,00	D 0,00
Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde du financement (4)				0,00
Recettes – Dépenses				0,00
		Pour l'exercice	0,00	D-B
		En cumulé		

(1) Ouvert en cadre par opération.
(2) Décliner les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 113 (1)
LIBELLE : RESEAU DE CHALEUR

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		100 000,00	A 546,42	14 250,00	85 203,58
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00	546,42	14 250,00	5 203,58
2031	Frais d'études	20 000,00	0,00	14 250,00	5 750,00
2033	Frais d'installation	0,00	546,42	0,00	-546,42
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00
2315	Installat° matériel et outillage techni	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)				
RECETTES	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Cumul des réalisations (3)
	16 000,00	C 0,00	0,00	D 16 000,00
Subventions d'investissement	16 000,00	0,00	0,00	16 000,00
1311	Subv. equip. Etat et établ. Nationaux	16 000,00	0,00	16 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Solde du financement (4)				0,00
Recettes – Dépenses				0,00
		Pour l'exercice	-546,42	D-B
		En cumulé		

(1) Ouvert en cadre par opération.
(2) Décliner les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(4) Indiquer le signe algébrique.

Nume [Pentru categorii tipice, adăugați la nivelul din conținut]	Data de la realizarea din statutul și tipul de tehnologie (2)	Metoda de evaluare indicată în 3103/2014	Metoda din Regulamentul UE	Metoda din recomandarea 1		Evaluare înainte de 31/12/2014
				Subiect (3)	Recomandarea din Regulament	
31021 Avioane de lăncier și de coborâre de înălțime						
31022 Alunare aeriană de lăncier						
31023 Lăncier de lăncier						
31024 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31025 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31026 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31027 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31028 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31029 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31030 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31031 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31032 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31033 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31034 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31035 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31036 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31037 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31038 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31039 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31040 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31041 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31042 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31043 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31044 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31045 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31046 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31047 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31048 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31049 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31050 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31051 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31052 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31053 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31054 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31055 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31056 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31057 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31058 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31059 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31060 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31061 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31062 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31063 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31064 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31065 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31066 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31067 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31068 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31069 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31070 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31071 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31072 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31073 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31074 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31075 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31076 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31077 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31078 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31079 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31080 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31081 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31082 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31083 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31084 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31085 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31086 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31087 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31088 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31089 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31090 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31091 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31092 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31093 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31094 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31095 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31096 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31097 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31098 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31099 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31100 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31101 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31102 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31103 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31104 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31105 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31106 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31107 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31108 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31109 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31110 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31111 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31112 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31113 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31114 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31115 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31116 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31117 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31118 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31119 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31120 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31121 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31122 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31123 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31124 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31125 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31126 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31127 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31128 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31129 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31130 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31131 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31132 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31133 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31134 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31135 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31136 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31137 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31138 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31139 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31140 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31141 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31142 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31143 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31144 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31145 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31146 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31147 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31148 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31149 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31150 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31151 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31152 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31153 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31154 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31155 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31156 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31157 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31158 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31159 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31160 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31161 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31162 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31163 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31164 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31165 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31166 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31167 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31168 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31169 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31170 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31171 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31172 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31173 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31174 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31175 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31176 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31177 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31178 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31179 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31180 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31181 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31182 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31183 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31184 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31185 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31186 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31187 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31188 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31189 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31190 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31191 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31192 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31193 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31194 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31195 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31196 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31197 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31198 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31199 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31200 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31201 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31202 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31203 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31204 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31205 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31206 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31207 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31208 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31209 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31210 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31211 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31212 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31213 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31214 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31215 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31216 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31217 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31218 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31219 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31220 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31221 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31222 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31223 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31224 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31225 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31226 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31227 Lăncier de lăncier, de lăncier și de lăncier						
31228 Lăncier de lăncier, de l						

(2) Indiquer la date de la publication de l'avis relatif au droit de réclamation des fournisseurs et la date de la décision de l'administrateur. Le tableau des signes de référence sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organisme récepteur (article 1, 2172-22 du Code)

(2) If a single one-sided comparison is to compare 60/15, and your two hypotheses actually turn out to be the same, you can choose to compare 60/15.

[illegible]

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 081-218102713-20250410-DL250410026-BF

SAINT-SULPICE LA POINTE - SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ENR - CA - 2024

[illegible][illegible]

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

[illegible]

[17] D. J. W. SIMMONS, *Thermal Expansion*, 2nd ed., McGraw-Hill, New York, 1970.

ID: 081-218102713-20250410-DL250410026-BF

SAINT-SULPICE LA POINTE - SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ENR - CA - 2024

COMMUNE DE SAINT-SULPICE LA POINTE - SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ENR - CA - 2021

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Longueurs variables par dépense (1)	Dépenses prélevées sur les dépenses financées (2)	Capital restant au 31/12/2012 (3)	Type d'indicateur (4)	Indicateur prioritaire financière (5)	Taux financé (6)	Taux restant (7)	Coût de action (8)	Indicateur de solvabilité (9)	Indicateur de rentabilité (10)	Indicateur de liquidité (11)	% de la dette financée par les capitaux propres (12)
Changement de base, sans variable accréditée (13)											
TOTAL (A)	0,00	0,00				0,00			0,00	0,00	
Données propres (B)											
TOTAL (B)	0,00	0,00				0,00			0,00	0,00	
Données étrangères (C)											
TOTAL (C)	0,00	0,00				0,00			0,00	0,00	
Manipulations jusqu'à son aménagement jusqu'à 5,00%											
TOTAL (D)	0,00	0,00				0,00			0,00	0,00	
Manipulations jusqu'à 5,5%											
TOTAL (E)	0,00	0,00				0,00			0,00	0,00	
Autres types de variations (F)											
TOTAL (F)	0,00	0,00				0,00			0,00	0,00	
TOTAL GÉNÉRAL	0,00	0,00				0,00			0,00	0,00	

Received 15 September 2010; revised 12 November 2010; accepted 12 November 2010; first published online 12 December 2010

ABSTRACT. The purpose of this study was to investigate the effects of a 12-week training program on the cardiovascular and metabolic responses to a 10-min maximal effort test in healthy young men. The subjects were divided into two groups: a control group (CON) and a training group (TRN). The TRN group performed a 12-week training program consisting of three sessions per week. The CON group remained sedentary. After the 12-week training period, the TRN group showed significant improvements in cardiovascular and metabolic parameters compared to the CON group. Specifically, the TRN group had a higher maximal heart rate, stroke volume, and cardiac output during the 10-min maximal effort test. Additionally, the TRN group showed a significant decrease in heart rate recovery and a significant increase in lactate clearance. These findings suggest that a 12-week training program can improve cardiovascular and metabolic responses to a 10-min maximal effort test in healthy young men.

KEYWORDS: cardiovascular; metabolic; training; maximal effort test; heart rate; stroke volume; cardiac output; heart rate recovery; lactate clearance

INTRODUCTION

Maximal effort tests are commonly used to assess cardiovascular and metabolic responses in healthy young men. These tests involve a 10-min maximal effort test, during which the subject performs a maximal effort exercise for 10 min. The purpose of this study was to investigate the effects of a 12-week training program on the cardiovascular and metabolic responses to a 10-min maximal effort test in healthy young men.

The subjects were divided into two groups: a control group (CON) and a training group (TRN). The TRN group performed a 12-week training program consisting of three sessions per week. The CON group remained sedentary. After the 12-week training period, the TRN group showed significant improvements in cardiovascular and metabolic parameters compared to the CON group.

Specifically, the TRN group had a higher maximal heart rate, stroke volume, and cardiac output during the 10-min maximal effort test. Additionally, the TRN group showed a significant decrease in heart rate recovery and a significant increase in lactate clearance. These findings suggest that a 12-week training program can improve cardiovascular and metabolic responses to a 10-min maximal effort test in healthy young men.

CONCLUSION

A 12-week training program can improve cardiovascular and metabolic responses to a 10-min maximal effort test in healthy young men. The TRN group showed significant improvements in cardiovascular and metabolic parameters compared to the CON group.

REFERENCES

1. American College of Sports Medicine. *ACSM's Guidelines for Exercise Testing and Prescription*. 8th edn. Philadelphia: Wolters Kluwer Health | Lippincott Williams & Wilkins, 2010.

2. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

3. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

4. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

5. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

6. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

7. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

8. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

9. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

10. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

11. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

12. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

13. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

14. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

15. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

16. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

17. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

18. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

19. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

20. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

21. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

22. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

23. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

24. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

25. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

26. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

27. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

28. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

29. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

30. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

31. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

32. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

33. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

34. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

35. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

36. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

37. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

38. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

39. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

40. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

41. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

42. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

43. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

44. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

45. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

46. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

47. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

48. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

49. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

50. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

51. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

52. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

53. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

54. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

55. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

56. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

57. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

58. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

59. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

60. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

61. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

62. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

63. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

64. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

65. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

66. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

67. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.

68. Balke B, Frydendall I. A 10-min maximal effort test. *Scand J Sports Med* 1975; 7: 1-6.</

SAINT-SULPICE LA PONTIE - SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ENR - CA - 2024

COMMUNE DE SAINT-SULPICE LA PONTIE - SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ENR - CA - 2024

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)					
Description	Encours sans garantie		Encours garantis		Autres encours
	(1)	(2)	(3)	(4)	
(A) Sans titre ou titre sans contrepartie, échange de titres contre titres, venant ou provenant d'échange anticipé. Taux variable ou fixe, pas d'option d'achat ou d'achat anticipé	Montant en euros % des encours	Montant en euros % des encours	Montant en euros % des encours	Montant en euros % des encours	Montant en euros % des encours
(B) Titres à court terme, pas d'effet de report	Montant en euros % des encours	Montant en euros % des encours	Montant en euros % des encours	Montant en euros % des encours	Montant en euros % des encours
(C) Options d'échange (swap)	Montant en euros % des encours	Montant en euros % des encours	Montant en euros % des encours	Montant en euros % des encours	Montant en euros % des encours
(D) Remplacement jusqu'à 3 mois/financier jusqu'à 3 ans	Montant en euros % des encours	Montant en euros % des encours	Montant en euros % des encours	Montant en euros % des encours	Montant en euros % des encours
(E) Remplacement jusqu'à 5 ans	Montant en euros % des encours	Montant en euros % des encours	Montant en euros % des encours	Montant en euros % des encours	Montant en euros % des encours
(F) Autres types de financements	Montant en euros % des encours	Montant en euros % des encours	Montant en euros % des encours	Montant en euros % des encours	Montant en euros % des encours

(1) Cette annexe référence la note du bilan au 31/12/24, après application de la convention présentée.

ID : 081-218102713-20250410-DL250410026-BF

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

[illegible]

Reçu en préfecture le 18/04/2025

SAINT-SULPICE LA POINTE - SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ENR - CA - 2024

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - EIAI DE LA DEITE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV
 A1.6

A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

[illegible][illegible]

COMMUNE DE SAINT-SULPICE LA POINTE - SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ENR - CA - 2022

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

IV
 A1.7

A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

[illegible][illegible]

COMMUNE DE SAINT-SULPICE LA POINTE - SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ENR - CA - 2024	
IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES
(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

COMMUNE DE SAINT-SULPICE LA POINTE - SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ENR - CA - 2024	
IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES	
CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seul unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	Frais d'études	5	
	Frais de recherche et développement	5	
	Frais d'insertion	5	
	Logiciels	5	
	Autres Immobilisations corporelles	5	
	Installations générales agencements et aménagements de bureaux	30	
	Constructions	30	
	Installations complexes spécialisées	30	
	Installations à caractère spécifique (électricité)	30	
	Installations à caractère spécifique (chauffage urbain)	30	
	Matériel industriel - électricité	10	
	Matériel industriel - chauffage urbain	10	
	Matériel industriel autres	10	
	Outilage industriel - Electricité	10	
	Outilage industriel - chauffage urbain	10	
	Outilage industriel - Autres	10	
	Agencement et aménagements du matériel et outillage industriels - électricité	10	
	Agencement et aménagements du matériel et outillage industriels - chauffage urbain	10	
	Agencement et aménagements du matériel et outillage industriels - autres	10	
	Autres installations matériel et outillages techniques	10	
	Matériel de transport	8	
	Matériel de bureau et informatique	5	
	Mobilier	5	
	Autres immobilisations corporelles	5	
	Immobilisation de faible valeur	1	

IV

A3.1

A3.2 – ÉTALEMENT DES PROVISIONS

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

con l'uso l'oggetto d'un dibattito

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...)

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

SPOIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Id de la section d'investissement de l'exercice N-1	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A)	
montant négatif si déficit (D001)	-20 035,00
montant positif si excédent (R001)	
Solde des RAR (B)	
montant négatif si déficit	0,00
montant positif si excédent	
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)	
montant négatif : excédent de financement	-20 035,00
montant positif : besoin de financement	

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

Affectation au 106 (C)	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)	0,00
Solde positif : excédent de financement	
Solde négatif : besoin de financement	-20 035,00
Disponibilité des ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)	
Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité	
Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-20 035,00

COUVERTURE DE L'ANNUTE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouvertures/reports (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total (c = a + b)
	(a)	(b)		
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D11)	0,00	0,00	479 262,73	479 262,73
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E11)	0,00	0,00	825 000,00	825 000,00
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	0,00	0,00	345 737,27	345 737,27
Solde d'exécution 001 (A)				
montant négatif si déficit (D001)	-20 035,00			-20 035,00
montant positif si excédent (R001)		0,00		0,00
Affectation au 106 (C)				
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	-20 035,00			-20 035,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV)				
Solde positif : annuité de la dette couverte				
Solde négatif : annuité de la dette non couverte				325 702,27

(1) 9A+9B+9C+9D + 9A+9B + 9C + 9D : Le déficit est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recettes"

(2) Cumul des crédits de ressources votés au budget

(3) Montants et fins de fin

(4) Il s'agit des montants à réaliser déduits conformément à la comptabilité d'engagement annulée

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libelle (1)	Credits de l'exercice (9B + 9C + 9D + 9A+9B+9C+9D)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631 Emprunts obligataires		0,00	0,00
1641 Emprunts en euros		0,00	0,00
1643 Emprunts en devises		0,00	0,00
1644 Opérations affectées à l'emprunt		0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes		0,00	0,00
1681 Autres emprunts		0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00	0,00
1687 Autres dettes		0,00	0,00
Depenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139 Subv. invest. transférées après résultat		0,00	0,00
020 Dépenses imprévues		0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES			A4.3
RESSOURCES PROPRES			
Libellé (1)		Credits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR M-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	0,00
RESSOURCES PROPRES EXTERIEURES DE L'ANNEE (a)		0,00	0,00
222 FCTVA		0,00	0,00
228 Autres fonds globalisés		0,00	0,00
Participations et créances rattachées		0,00	
Autres immobilisations financières			
RESSOURCES PROPRES INTERIEURES DE L'ANNEE (b) (2)		0,00	0,00
Provisions pour risques et charges			
Primes de remboursement des obligations		0,00	0,00
Participations et créances rattachées			
27... Autres immobilisations financières			
28... Amortissement des immobilisations			
29... Dépréciation des immobilisations			
39... Dépréciation des stocks et en-cours			
481... Charges à répartir plusieurs exercices			
021 Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 30 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 30 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION		A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

COMMUNE DE SAINT-SULPICE LA POINTE - SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ENR - CA - 2024	
IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

COMMUNE DE SAINT-SULPICE LA POINTE - SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ENR - CA - 2024	
IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

COMMUNE DE SAINT-SULPICE LA POINTE - SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ENR - CA - 2024	
IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.2
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	

Etat ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les charges budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

IV

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (1)	DEPENSES – MANDATS EMIS	
	Libellé (1)	Montant
	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
	Subventions d'investissement	0,00
	Emprunts et dettes assimilées	0,00
	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
23	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
640	Opérations ordre transfert entre sections	0,00
641	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

IV

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de délibération	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (7)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir : (I) + (II) + (III)

(1) Douze au moins par acquisition pour compte de tiers
(2) Douze au moins par acquisition pour compte de tiers
(3) Le montant de l'acquisition doit être supérieur ou égal au montant de l'acquisition pour compte de tiers
(4) Indiquée si applicable

COMMUNE DE SAINT-SULPICE LA POINTE - SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ENR - CA - 2024	
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	
A7 - CHAPITRE D OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (détail) (*)	IV
	A7

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES	
	A8.1

A8.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS				
Modalités et date d'acquisition	Designation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
07/11/2023	CENTRALE PHOTOVOLTAIQUES MULHESCTM	641,07	0,00	0
07/11/2023	CENTRALE PHOTOVOLTAIQUES MULHESCTM	630,00	0,00	0
07/11/2023	CENTRALE PHOTOVOLTAIQUES MULHESCTM	850,00	0,00	0
07/11/2023	CENTRALE PHOTOVOLTAIQUES MULHESCTM	590,00	0,00	0
07/11/2023	CENTRALE PHOTOVOLTAIQUES MULHESCTM	560,00	0,00	0
07/11/2023	CENTRALE PHOTOVOLTAIQUES MULHESCTM	37 622,90	0,00	0
07/11/2023	CENTRALE PHOTOVOLTAIQUES MULHESCTM	680,00	0,00	0
20/06/2024	PUBLICATION MARCHE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUES	944,22	0,00	0
20/06/2024	PUBLICATION MARCHE AMO RESEAU DE CHALEUR	30,00	0,00	0
20/06/2024	PUBLICATION MARCHE AMO RESEAU DE CHALEUR	456,42	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mises à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		43 064,51	0,00	

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le

ID : 081-218102713-20250410-DL250410026-BF

IV – ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN							
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES							A8.2
A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS							
Modalités et date de sortie	Designation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
selons à titre onéreux							
selons à titre gratuit							
selons à disposition							
selons à cession							
selons en concession ou emphytéose							
selons à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN				
OPERATIONS LIEES AUX CESSIIONS				A8.3
A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIIONS				
Produit des cessions		Réalizations		
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif			0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			0,00

COMMUNE DE SAINT-SULPICE LA POINTE - SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ENR - CA - 2024				
IV – ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN				
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES				A9.1
A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)				
Modalités et date d'acquisition	Designation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Cessions à titre onéreux				
Cessions à titre gratuit				
Mises à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

COMMUNE DE SAINT-SULPICE LA POINTE - SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ENR - CA - 2024							
IV – ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN							
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES							A9.2
A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)							
Modalités et date de sortie	Designation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins valeurs
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mises à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mises à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN				
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)				A10
SECTION D'EXPLOITATION				
Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis	
1	Charges à caractère général	0,00		
2	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		
	Travaux en régie			0,00
	TOTAL GENERAL	0,00	1	0,00
SECTION D'INVESTISSEMENT				
Article (2)	Libellé (2)		Montant (3)	
	Immobilisations incorporelles		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
	TOTAL GENERAL			0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage affecté au projet, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.
(2) Détailler les charges budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué au plan de comptabilité générale.
(3) Les montants à renvoyer correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 640.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE			A10
RATIO			
	Recettes 72 (1)		0,00
	Recettes réelles d'exploitation		0,00
	Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation		0,00 %

IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	
IV	
B1.5	

Montant de la rémunération du cocontractant relatif à verser pour la durée restante du marché de partenariat (2)														
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues (en mois)	Durée du marché (en mois)	Date mise en service de l'équipement	Montant prévu au titre du marché (T15)	Annuité versée au titre de l'exercice	Part investissement			Part financement II	Part financement III	TOTAL I + II + III	
								Part investissement (4)	Dont part (4)	Dont part (5)				
Montant de la rémunération du cocontractant relatif à verser pour la durée restante du marché de partenariat (2)														
B015 TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
B015A TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Article 1.11.5.1 du Code de la commande publique
(2) Article 11.10 du R.M.N. n° 2022-222 du 30 mars 2023
(3) Montant total de la rémunération relative à venir au 31/12/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'exercice courant au 31/12/N
(5) Montant total de la rémunération relative à l'exercice courant au 31/12/N

IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	
B1.6	

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES						
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Date en capital à l'origine	Annuité versée au cours de l'exercice
B017	Subventions à venir en annuités				0,00	0,00
B018	Autres engagements donnés				0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (réf. L. 1611-3-2 du CLEC) :

- la « Garantie financière » : la garantie est toute personne morale d'un « titre éligible » versé au côté par l'Agence France Locale ;
- la « Garantie » : l'Agence Locale n'a pas de garantie n'a pas de préférence. La garantie est d'une durée totale relative à la colonne qui précède ;
- la colonne « Durée en capital à l'origine » : correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Durée en capital à l'origine » : correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » : n'est pas remplie car l'Agence Locale ne verse pas de versements annuels avant fin. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

COMMUNE DE SAINT-SULPICE LA POINTE - SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ENR - CA - 2024							
IV – ANNEXES							IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS							B1.7
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS							
B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS							
Intitulé origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
B Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00		0,00
Autres engagements reçus					0,00		0,00
Exception de ceux reçus des entreprises					0,00		0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00		0,00
TOTAL					0,00		0,00

COMMUNE DE SAINT-SULPICE LA POINTE - SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ENR - CA - 2024	
IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis. Il s'agit du montant prévu initialement par l'échancier corrigé des révisions. Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/21	C1.1

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2011

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADE(S) OU EMPLOI(S) (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFET(S) POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (A)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur éprouvé des services autorisés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Superviseur principal des services L-1513 du CCPP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PLAQUE ADMINISTRATIVE (B)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PLAQUE TECHNIQUE (C)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PLAQUE SOCIALE (D)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PLAQUE MÉTIER SOCIALE(E)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PLAQUE MÉTIER TECHNIQUE (F)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PLAQUE SPORTIVE (G)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PLAQUE CULTURELLE (H)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PLAQUE ANIMATION (I)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PLAQUE POLICE (J)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITÉS (K) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les données du séquençage sont disponibles sur le site <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/nuclot/141185518> du 23 mars 1995. Les séquences nucléotidiques sont également disponibles dans une base de données.

(2) *Empire Negatives* (ed. by Francesca Schiavone). Las reglas, juramentos e incursiones de los emperadores romanos son una mina de oro para el estudio de la historia romana. Este volumen de 1.100 páginas reúne los fragmentos de las inscripciones que se conservan de los emperadores romanos, desde Augusto hasta Adriano. La edición de este volumen es el resultado de un trabajo de investigación que se ha llevado a cabo durante los últimos años de la vida de la autora. El volumen incluye una introducción y un índice de los fragmentos de las inscripciones que se conservan de los emperadores romanos. El volumen es una obra de referencia para los estudiosos de la historia romana.

Abstract – *Contextual perspectives* – *How can we strengthen law systems* – *Prevalence of corruption* – *Corruption*

[illegible]

150 "The water gun" is filled with love and enthusiasm for the high school years in an edition of 5000 copies available

Envoyé en préfecture le 18/04/2025
Reçu en préfecture le 18/04/2025
Publié le

ID : 081-218102713-20250410-DL250410026-BF

et de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPIC, syndicats, etc., et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.
(1) Présenter la nature de la délégation (concession, affermage, logo intéressé, ...)

IV – ANNEXES					IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS					
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER					C2
2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)					
documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.					
nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement	
action de service public (3)					
acte ou engagement d'un agent					

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS		
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE		C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)
(1) Seulement valable pour les organes dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 081-218102713-20250410-DL250410026-BF

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION			
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES			
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)			C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Credits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Communal du BPR, G5 et DM

(2) Communal des réalisations et restes à réaliser

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budgets) (1)

BUDGET 015722024 COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE / Numéro SIRET : 21810271300110

SECTION	Credits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	12 876 738,50	11 276 436,10	0,00	11 276 436,10
RECETTES	12 876 738,50	12 228 436,69	0,00	12 228 436,69
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	7 942 718,51	5 091 141,05	596 253,49	5 686 394,54
RECETTES	7 942 718,51	4 622 436,71	783 722,05	5 406 160,76

(1) Communal du BPR, G5 et DM

(2) Communal des réalisations et restes à réaliser

BUDGET 059NR2024 SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ENR / Numéro SIRET : 21810271300193

SECTION	Credits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	50 250,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	50 250,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 055 035,00	43 064,51	479 262,73	522 327,24
RECETTES	1 055 035,00	0,00	825 000,00	825 000,00

(1) Communal du BPR, G5 et DM

(2) Communal des réalisations et restes à réaliser

BUDGET 031TRA2024 TRANSPORT URBAIN / Numéro SIRET : 21810271300177

SECTION	Credits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	211 094,43	186 838,57	0,00	186 838,57
RECETTES	211 094,43	199 257,41	0,00	199 257,41
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Communal du BPR, G5 et DM

(2) Communal des réalisations et restes à réaliser

BUDGET 045712024 LOTISSEMENT MONTAULTY / Numéro SIRET : 21810271300185

SECTION	Credits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	340 603,97	199 017,27	0,00	199 017,27

BUDGET 045712024 LOTISSEMENT MONTAULTY / Numéro SIRET : 21810271300185			
SECTION	Credits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser
RECETTES	340 603,97	239 392,12	0,00
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	81 713,57	16 953,61	0,00
RECETTES	81 713,57	17 017,08	0,00

(1) Communal du BPR, G5 et DM

(2) Communal des réalisations et restes à réaliser

BUDGET 02ASS2024 ASSAINISSEMENT SAINT-SULPICE-LA-POINTE / Numéro SIRET : 21810271300128

SECTION	Credits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 146 262,19	660 608,75	0,00	660 608,75
RECETTES	1 146 262,19	674 137,59	0,00	674 137,59
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 590 260,55	584 896,21	0,00	584 896,21
RECETTES	2 590 260,55	707 636,79	21 000,00	728 636,79

(1) Communal du BPR, G5 et DM

(2) Communal des réalisations et restes à réaliser

3 – PRESENTATION AGREGÉE

SECTION	Credits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	14 624 949,09	12 322 900,69	0,00	12 322 900,69
RECETTES	14 624 949,09	13 341 223,81	0,00	13 341 223,81
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	11 669 727,63	5 736 055,38	1 074 516,22	6 610 571,60
RECETTES	11 669 727,63	5 347 092,58	1 629 722,05	6 976 814,63
TOTAL AGREGÉ DES DEPENSES	26 294 676,72	18 058 956,07	1 074 516,22	19 133 472,29
TOTAL AGREGÉ DES RECETTES	26 294 676,72	18 688 316,39	1 629 722,05	20 318 038,44

(1) Communal du BPR, G5 et DM

(2) Communal des réalisations et restes à réaliser

IV – ÉTATS ANNEXÉS
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE

IV
C5

Présentation agréée par nature

Type de dépenses	Total des dépenses (mandates) (2)	Favorables	Mises	Défavorables	Neutres côtées	Non côtées
0 Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00 Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
000 Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
005 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
030 Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Œuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Autres immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépenses	Total des dépenses (mandates) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres côtées	Non côtées
A110 Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Œuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145 Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépenses	Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
00 Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
01 Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02 Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
03 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
05 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
25 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
25 Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
40 Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60 Œuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65 Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A160 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépenses	Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110 Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Œuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145 Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A160 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépenses	Total des dépenses (mandat(n) 2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0 Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0 Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0 Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A15 Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépenses	Total des dépenses (mandat(n) 2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110 Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A15 Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 081-218102713-20250410-DL250410026-BF

EXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépenses	Total des dépenses (mandates) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées	Non
00 Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00 Concessions, brevets, licences, marques dits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00 Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00 Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00 Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00 Œuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00 Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A105 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A100 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A100 Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A100 Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A100 Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A100 Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A200 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondant aux six axes du I'article 19 du règlement (UE) 2020/857 ou l'attribution européenne et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ;

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions du air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espèces naturelles, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée au niveau obligatoire à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La colonne selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses (telles exécutées, non remboursées) des annuités et emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de placement.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 04/04/2025

Présenté par (1) RAPHAEL BERNARDIN,
A SAINT-SULPICE LA POINTE le 10/04/2025
(1) RAPHAEL BERNARDIN.

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDONNAIRE
A SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, le 10/04/2025
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

001. BERNARDIN Raphaël , Maire	
002. MAALLEM Hanane , 1ère Adjointe	
003. SAADI Laurent , 2ème Adjoint	
004. MARCHAND Nathalie , 3ème Adjointe	
005. COUPEY Maxime , 4ème Adjoint	
006. BLANC Laurence , 5ème Adjointe	
007. BERGONNIER Stéphanie , 6ème Adjoint	
008. CAPUS Bernard , 7ème Adjoint	
009. MARC Bernadette , Conseillère	
010. GINDOUX André , Conseillère	
011. OURLIAC Alan , Conseiller	
012. JOUVE Christian , Conseiller	
013. DRABEK Marie-Claude , Conseiller	
014. FELGETTI Jean-Philippe , Conseiller	
015. CABARET Jean-Pierre , Conseiller	
016. SENEKAS Laurence , Conseillère	
017. BELY Nicolas , Conseiller	
018. ALBAGNAC Benoît , Conseiller	
019. PHILIPPE Muriel , Conseillère	
020. CARBONNE Emmanuel , Conseiller	
021. PALLUEL Cédric , Conseiller	

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
2. BOUZID Bekhtia , Conseillère		
3. OULD AMER Nadia , Conseillère		
4. LASSALLE Julien , Conseiller		
5. FILLION Stéphanie , Conseiller		
6. MANTEAU Isabelle , Conseillère		
7. LACOSTE Maxime , Conseiller		
8. BROS Sébastien , Conseiller		
9. BEAUD Valérie , Conseillère		

Certifié exécutoire par (1) RAPHAEL BERNARDIN, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A Hôtel de Ville, Parc Georges Spénaie, 81370 Saint-Sulpice la Pointe, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité ou rattachement ; mais le président du conseil général.
(2) L'assemblée colléborante étant : LE CONSEIL MUNICIPAL.
(3) L'ajout des signatures est désormais facultatif.

COMMUNE DE SAINT-SULPICE LA POINTE - SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COM

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 26

VOTES :

Pour : 26

Contre : 0

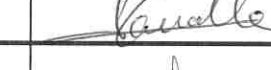
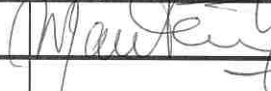
Abstentions : 0

Date de convocation : 04/04/2025

Présenté par (1) RAPHAEL BERNARDIN,
A SAINT-SULPICE LA POINTE le 10/04/2025
(1) RAPHAEL BERNARDIN,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINNAIRE
A SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, le 10/04/2025
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

001. BERNARDIN Raphaël , Maire	
002. MAALLEM Hanane , 1ère Adjointe	
003. SAADI Laurent , 2ème Adjoint <i>procurator à N. MARCHAND</i>	
004. MARCHAND Nathalie , 3ème Adjointe	
005. COUPEY Maxime , 4ème Adjoint	
006. BLANC Laurence , 5ème Adjointe	
007. BERGONNIER Stéphane , 6ème Adjoint	
008. CAPUS Bernard , 7ème Adjoint	
009. MARC Bernadette , Conseillère	
010. GINOUX Andrée , Conseillère	
011. OURLIAC Alain , Conseiller <i>procurator à L. BLANC</i>	
012. JOUVE Christian , Conseiller <i>procurator à E. CARBONNE</i>	
013. DRABEK Marie-Claude , Conseiller	
014. FELIGETTI Jean-Philippe , Conseiller <i>procurator à S. BERGONNIER</i>	
015. CABARET Jean-Pierre , Conseiller <i>procurator à B. MARC</i>	
016. RIGAL Christian , Conseiller	
017. SENEGAS Laurence , Conseillère <i>procurator à N. OULD ATIER</i>	
018. BELY Nicolas , Conseiller	
019. ALBAGNAC Benoît , Conseiller	
020. PHILIPPE Muriel , Conseillère	
021. CARBONNE Emmanuelle , Conseillère	

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
022. PALLUEL Cédric , Conseiller	procuration à M. DRABEK	
023. OULD AMER Nadia , Conseillère		
024. LASSALLE Julien , Conseiller		
025. FILLION Stéphane , Conseiller		
026. MANTEAU Isabelle , Conseillère		
027. LACOSTE Maxime , Conseiller	procuration à I. MANTEAU	
028. BROS Sébastien , Conseiller		
029. BEAUD Valérie , Conseillère	procuration à H. MAALLEM	

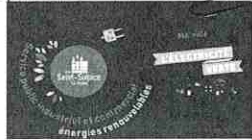
Certifié exécutoire par (1) RAPHAEL BERNARDIN, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
 A Hôtel de Ville, Parc Georges Spénale, 81370 Saint-Sulpice la Pointe, le

10 AVR. 2025

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
 (2) L'assemblée délibérante étant : LE CONSEIL MUNICIPAL.
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.




Vu pour être annexé à la délibération
 n° DL-250410-026 du 10/04/2025
 Saint-Sulpice-la-Pointe, le 10/04/2025
 Le Maire
 Raphaël BERNARDIN



BUDGET SPIC ENERGIES RENOUVELABLES - ANNEE 2025

ETAT DES RESTES A REALISER EN DEPENSES D'INVESTISSEMENTS 2024

		MONTANT H.T
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	14 250,00 €
	OP 113 RESEAU DE CHALEUR	
2031	Frais d'études	14 250,00 €
Chapitre 23	Immobilisations en cours	465 012,73 €
	OP 110 PHOTOVOLTAIQUES CTM	
2315	Installations matériels et outillages techniques	446 631,63 €
	OP 110 PHOTOVOLTAIQUES MILHES	
2315	Installations matériels et outillages techniques	18 381,10 €
TOTAL RESTES A REALISER DEPENSES INVESTISSEMENTS 2024		479 262,73 €

Etat arrêté à la somme de: Quatre-cent-soixante-dix-neuf-mille-deux-cent-soixante-deux euros
 et soixante-treize centimes

Fait à Saint-Sulpice la Pointe, le 17 janvier 2025

Le Président du Conseil d'exploitation

Raphaël BERNARDIN

Vu pour être annexé à la délibération
 n° DL-250410-026 du 10/04/2025
 Saint-Sulpice-la-Pointe, le 10/04/2025
 Le Maire
 Raphaël BERNARDIN



BUDGET SPIC ENERGIES RENOUVELABLES - ANNEE 2025

ETAT DES RESTES A REALISER EN RECETTES D'INVESTISSEMENTS 2024

		MONTANT H.T
Chapitre 16	Emprunt et dettes assimilées	
	OPFI Opérations financières	
1641	Emprunt en euros	825 000,00 €
TOTAL RESTES A REALISER RECETTES INVESTISSEMENTS 2024		825 000,00 €

Etat arrêté à la somme de: Huit-cent-vingt-cinq-milles euros

Fait à Saint-Sulpice la Pointe, le 17 janvier 2025

Le Président du Conseil d'exploitation



Raphaël Bernardin

Raphaël BERNARDIN

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 081-218102713-20250410-DL250410026-BF